

Le savoir-faire et la détermination

L'histoire des Éleveurs de volailles du Québec

40
1970-2010

1974 à 1990



1991 à 2005



Fédération
des producteurs
de volailles
du Québec

Depuis 2006



Les Éleveurs de volailles du Québec regroupent
les éleveurs québécois de poulet et de dindon.

ISSUS DES SYNDICATS D'ÉLEVEURS DE VOLAILLES, LES ÉLEVEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC SONT REGROUPÉS EN ASSOCIATION PROFESSIONNELLE QUI A POUR OBJET L'ÉTUDE, LA DÉFENSE ET LE DÉVELOPPEMENT DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE SES MEMBRES. ILS PEUVENT AGIR SUR LES PLANS LOCAL, RÉGIONAL, PROVINCIAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL CONCERNANT LES QUESTIONS QUI LES PRÉOCCUPENT.

EN PLUS DE CONSULTER LEURS MEMBRES, LES ÉLEVEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC DOIVENT FAVORISER ET STIMULER LEUR MOBILISATION ET LEUR PARTICIPATION TOUT EN LES TENANT INFORMÉS SUR LES ÉVÉNEMENTS, LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR DU MONDE AVICOLE.

LIEU DE CONCERTATION, LES ÉLEVEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC DOIVENT DONNER PLUS DE FORCE ET DE POSSIBILITÉS À LA MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE DES PRODUITS AVICOLES. ILS DOIVENT DONC METTRE EN PLACE DIFFÉRENTS SERVICES POUR LE FONCTIONNEMENT DU PLAN CONJOINT OU POUR LES AUTRES OUTILS DE MISE EN MARCHÉ.

LES ÉLEVEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC COMPTENT, POUR REMPLIR LEUR MISSION, SUR LA PARTICIPATION DE LEURS MEMBRES, DE LEURS DIRIGEANTS, DE LEURS EMPLOYÉS ET DES SYNDICATS RÉGIONAUX.

Avant-propos

En tant que membres du comité du 40^e anniversaire, nous avons l'honneur et le privilège de souligner cette étape remarquable de notre histoire. Nous sommes particulièrement heureux de vous présenter cet album-souvenir qui constitue la pièce maîtresse de cette année de célébrations.

Avec l'ensemble des quelque 800 éleveurs, nous avons la chance d'appartenir à l'une des belles productions agricoles du Québec et nous voulons partager notre fierté. Cet anniversaire nous donne l'occasion de rappeler notre histoire qui, comme vous le verrez, est traversée de difficultés et d'enjeux de taille, tout comme elle est riche de victoires et de progrès.

À la fin de l'année 1970, notre Fédération décidait de se donner un plan conjoint. Pour les éleveurs, ce fut le début d'une nouvelle vie qui a rempli ses promesses. C'est cette histoire que nous vous invitons à mieux connaître à l'intérieur de ces pages. Bonne lecture.

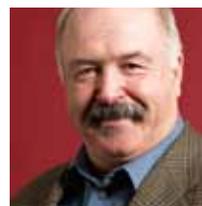
Les membres du comité du 40^e anniversaire.

Jean-Paul Bouchard
1^{er} vice-président, Québec

Michaël Boulay
Montérégie-Est

Denis Charrois
Côte-du-Sud

Magella Pépin
Beauce



Message du président



Un rendez-vous avec la fierté

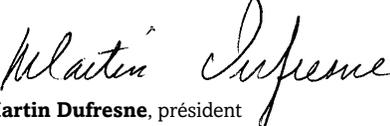
En ce 40^e anniversaire des Éleveurs de volailles du Québec, c'est à un rendez-vous avec la fierté que je vous convie. Notre histoire est une belle histoire. Nous franchissons cette étape forts de nombreux défis relevés, et ce, dans un monde de plus en plus complexe.

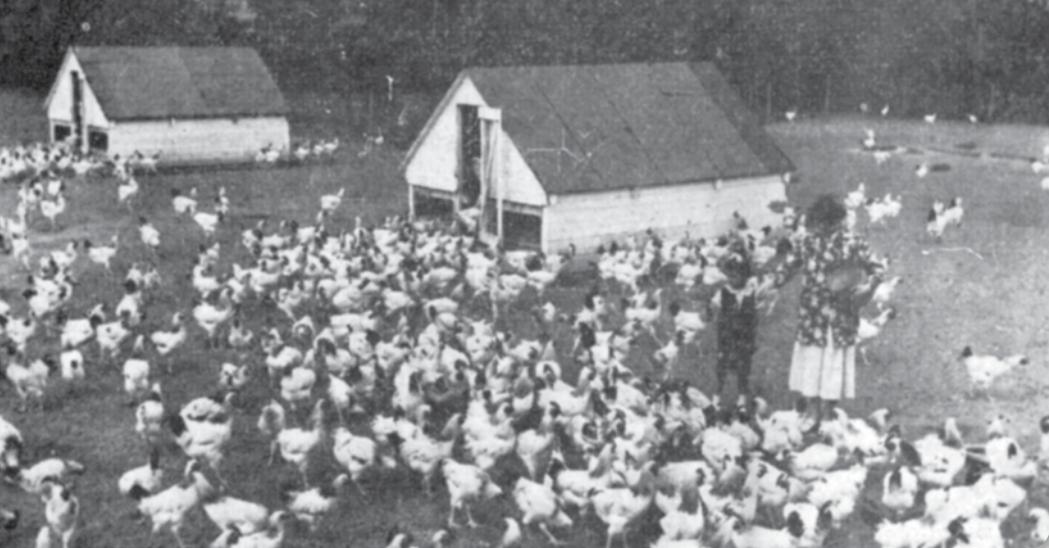
L'aviculture québécoise ne serait pas la même sans tout le savoir-faire et la détermination que nous avons démontrés dès les premiers jours, alors que tout était à faire. Qui aurait pu penser que les éleveurs québécois se seraient ainsi dotés d'une des belles productions agricoles québécoises au moment où, à la fin des années 60, plusieurs éleveurs de poulet étaient condamnés à la faillite faute d'une organisation efficace pour les représenter et les défendre?

Depuis cette date officielle du 23 décembre 1970, alors que le plan conjoint était adopté, nous avons accompli des réalisations extraordinaires, parfois dans des conditions difficiles. Aujourd'hui, nous pouvons dire avec assurance que nous avons continuellement agi pour avoir une prise sur notre destin commun et sur la souveraineté alimentaire des québécois et des canadiens. Avec les autorités gouvernementales fédérales et provinciales ainsi que nos partenaires en amont et en aval, nous pouvons regarder le chemin parcouru et constater que la gestion de l'offre et notre plan conjoint sont des instruments irremplaçables.

Nous avons démontré, comme les autres productions agricoles sous gestion de l'offre, que tous y gagnent. D'une part, les éleveurs ne sont plus soumis aux aléas d'un marché instable et vulnérable au contrôle étranger. Quant aux consommateurs, ils profitent de produits de qualité accessibles et toujours plus variés.

Toutefois, nous demeurons confrontés à des enjeux importants qui remettent en cause nos acquis, mais profitons de l'occasion pour nous rappeler ces 40 ans d'efforts et de succès, ces 40 ans à bâtir notre futur. Profitons-en également pour réaliser que l'action orientée vers le bien-être collectif apporte toujours, pour chacun, une plus grande qualité de vie.


Martin Dufresne, président



Une production de longue date

L'élevage de volailles au Québec ne date pas d'hier. Un bref regard sur les années qui ont précédé l'arrivée du plan conjoint montre tout le chemin parcouru jusqu'à maintenant.

Il faut se rappeler que, avant la Seconde Guerre mondiale, la production est au stade artisanal et répond davantage aux besoins courants de la ferme, pour l'agriculteur et sa famille. Par la suite, l'effort de guerre marque un tournant alors qu'un début d'industrie prend racine. La production s'intensifie et le métier d'éleveur de volailles prend de l'ampleur.

Mais les années 60 assombrissent le développement de cette industrie naissante. Les éleveurs du Québec et du reste du Canada subissent les répercussions d'une mise en marché désordonnée provoquée en grande partie par des importations incontrôlées de poulet en provenance des États-Unis. La situation est très instable, des périodes de saturation succèdent à des périodes de rareté du produit. Victimes de grandes variations des prix, les éleveurs connaissent de sérieuses difficultés et plusieurs sont même contraints d'abandonner la production. C'est alors que les éleveurs se prennent en main.

Quelques livres de plus...

LE DÉVELOPPEMENT DE L'AVICULTURE SE REFLÈTE DANS LA QUALITÉ DE L'ÉLEVAGE ET LE POIDS DES VOLAILLES (EXPRIMÉ ALORS AVEC LE SYSTÈME IMPÉRIAL). EN 1928, LES POULETS À GRILLER PESAIENT 1,1 LIVRE À 8 SEMAINES; EN 1968, ILS PÈSENT 3,5 LIVRES AU MÊME ÂGE. LA SITUATION EST COMPARABLE POUR LE DINDON. EN 1930, CERTAINES LIGNÉES DE DINDON PESAIENT 19 LIVRES À L'ÂGE DE 24 SEMAINES; EN 1968, ILS PÈSENT 31,5 LIVRES.

Table des matières

6-7	Nos présidents de 1970 à 2007
8-9	Membres des conseils d'administration depuis 40 ans
10 à 15	Les années 70 et 80
16-17	Au jour le jour, il y a 40 ans
18 à 23	Les années 90 et 2000
24-25	Au jour le jour, en 2010
26 à 29	Achetez notre volaille!
30-31	Évolution de la consommation de poulet et de dindon au Canada
32-33	Au service de tous les éleveurs de poulet et de dindon du Québec!
34-35	Conclusion
36	Documents consultés Remerciements

40 ans 
à bâtir notre futur

Nos présidents de 1970 à 2007



Roger Landry

1970-1975

«En cette première année d'opération d'un plan conjoint provincial, la Fédération des Producteurs de Volailles du Québec est partie du bon pied. [...] Établir et bien maîtriser un règlement de contrôle de la production à partir des besoins du marché ne fut pas chose facile; cette étape est aujourd'hui franchie et se complète par un mécanisme de contrôle des données mis en place à cet effet.»

Premier rapport annuel 1971



Laurent Mercier

1976-1988

«Soyons aussi exigeants envers nous-mêmes que nous le sommes envers les autres. Cette attitude garantira que notre produit franchira toutes les portes. Et plus facilement sera-t-il commercialisé, plus facilement aidera-t-il notre cause. Nos arguments seront plus lourds en négociations de prix et nos présentations pour l'obtention d'allocations de production accrues seront plus convaincantes au niveau canadien.»

Rapport annuel 1987



Rosaire Baril

1989-1992

«Producteurs, détaillants, transformateurs, consommateurs et plein de gens aux visions parfois différentes se sont assis à une même table [Sommet sur l'agriculture québécoise] pour se convaincre qu'ils devront de plus en plus collaborer s'ils veulent faire face à ce qui se dessine maintenant à l'échelle planétaire: la mondialisation des marchés. D'ailleurs, je crois fermement que ces coopérations deviendront des principes moteurs de développement et de progrès pour notre industrie.»

Rapport annuel 1992



Luc Lamy
1993-1996

«On s'en souviendra, lors de leur assemblée annuelle, les producteurs de poulets du Québec ont adressé une motion de blâme à l'endroit de l'Office canadien de commercialisation du poulet. Ils exprimaient ainsi leur parfait désaccord avec ce laisser-aller national. Fort de l'appui de ses producteurs, la Fédération faisait de l'amélioration de l'Entente nationale sur l'allocation et les prix son cheval de bataille pour les mois à venir. Il s'agissait d'insister sur la mise en place de barrières capables de mieux contrôler la production et d'établir des niveaux raisonnables.»
Rapport annuel 1996



Marie-Claire Lafrenière
1997-1999

«[...] en suggérant notamment le regroupement des provinces en trois grandes régions et en introduisant la notion de plafonds régionaux et national, les provinces ont compris le sérieux de notre démarche. Tellement sérieuse notre démarche qu'après l'avoir bien analysée, soupesée et questionnée, toutes les provinces acceptaient de signer une nouvelle entente au début de 1998. Celle-ci s'inspirait largement des propositions faites par le Québec.»
Rapport annuel 1997



Yves Baril
2000-2007

«Au moment d'écrire ce texte (mars 2006), les productions canadiennes sous gestion de l'offre ont été en mesure de préserver les trois piliers qui leur permettent d'approvisionner elles-mêmes le marché domestique avec des produits de qualité, à prix concurrentiels, sans aucune subvention gouvernementale. Cependant, les négociations ne sont pas terminées; la partie n'est pas encore gagnée. L'adoption à la fin de 2005 de motions unanimes des députés de l'Assemblée nationale du Québec et de la Chambre des communes du Canada pour le maintien de la gestion de l'offre constitue un appui de taille.»
Rapport annuel 2005

Membres des conseils d'administration depuis 40 ans



1971
G rard C t , 1971-1973
Roch C t , 1971-1975
Julien Dufour, 1971-1974
Armand Gamache, 1971-1977
Roland Girardin, 1971-1976
Joseph Lacasse, 1971-1980
Simon Laforest, 1971-1973
Roger Landry, 1971-1978
Laurent Mercier, 1971-1989
Alfred Plourde, 1971-1974
Willie Zaritsky, 1971-1973; 1981-1985; 1987

1974
Roger Deschamps, 1974-1975; 1982-1988
Paul M nard, 1974
Jack Wolinsky, 1974-1980; 1986

 1975
L opold Harvey, 1975-1977
Roland Robitaille, 1975-1976;
 1985-1992
Charles-Auguste Roy, 1975-1987

 1976
No l Lamontagne, 1976-1990
Gratien St-Yves, 1976-1981

1977
Robert Desroches, 1977-1984
Fernand Ferron, 1977-1983

 1978
Bertrand Ouellet, 1978-1993
Philippe Taillon, 1978-1988

 1979
Rosaire Baril, 1979-1987; 1989-1992

 1981
Adrien Fournier, 1981-1983

1984
Luc Lamy, 1984-1997
G rard Veilleux, 1984-1993; 1998-2006

 1988
Jean-Guy Boisjoly, 1988
John Houley, 1988-1992
Luc Husereau, 1988; 1991-2000

 1989
Yves Campeau, 1989-
Andr  Gagn , 1989-1992
Allan Zaritsky, 1989



1990
Pearl Cooper, 1990
André Gravel, 1990-1999

1991
Michel Boily, 1991-1999

1993
Denis Boucher, 1993
Carole Girard, 1993-
Jean-Claude Lavallée, 1993-1999
Luc Turcotte, 1993-1995; 2000-2002

1994
Denis Charrois, 1994-
Stewart Humphrey, 1994-1997
Jean-Claude Parr, 1994-1996

1996
Marie-Claire Lafrenière, 1996-1999

1997
Yves Baril, 1997-2007

1998
Côme Gélinas, 1998-2001

2000
Martin Dufresne, 2000-
Richard Lamontagne, 2000-2005
Normand Teasdale, 2000-

2001
Richard Dagenais, 2001-2004

2002
Léon Gagnon, 2002-

2003
François Mercier, 2003-2004

2005
Jean-Paul Bouchard, 2005-
Raymonde Gagnon, 2005

2006
Nil Béland, 2006-
Jo Anne Cyr, 2006-

2007
Magella Pépin, 2007-
René St-Pierre, 2007-



les années 70-80

Déployer les ailes

En décembre 1970, les éleveurs de poulet et de dindon du Québec prennent une importante décision. Par une très grande majorité, ils décident d'adopter un plan conjoint. C'est le début d'une nouvelle vie pour un grand nombre d'entre eux qui, jusqu'alors, arrivaient difficilement à survivre.

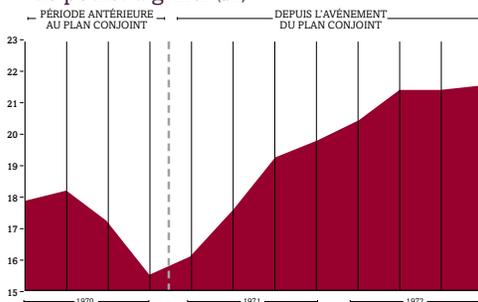
Très rapidement, les dirigeants de la Fédération des producteurs de volailles du Québec mettent en place tous les outils de gestion et d'information nécessaires à une action commune forte. Ils sont également à pied d'œuvre pour que l'ensemble des provinces fasse front commun contre les importations américaines qui menacent l'aviculture d'ici. L'arrivée des offices canadiens de commercialisation aura lieu durant les années 70, mais sera suivie, dans le poulet, de difficultés dans la répartition des allocations. Alors que les allocations pour la production de dindon connaissent moins de heurts, les éleveurs québécois de poulet doivent défendre âprement leur part de marché, traditionnellement prépondérante au Canada.

L'arrivée d'un plan conjoint représente évidemment un changement majeur. Une discipline nouvelle est demandée à chacun des éleveurs québécois qui, d'ailleurs, répondent bien. Des liens plus étroits doivent aussi se développer avec les abattoirs et une première convention complète est adoptée en 1972.

Au plan commercial, la Fédération sera très active dès les premières années avec des campagnes de publicité et de promotion menées de concert avec l'Association des abattoirs avicoles du Québec et le ministère de l'Agriculture. Avec des campagnes mettant en vedette des porte-parole bien connus, on met ainsi la table pour les années 80 au cours desquelles la consommation de poulet et de dindon connaîtra une croissance exceptionnelle au Canada. Les éleveurs et les transformateurs sont au rendez-vous. Ils s'adaptent rapidement à l'évolution du marché et des habitudes des consommateurs.

les années 70

Prix payés aux éleveurs de poulet à griller (¢/lb) 1971



La première convention entre la Fédération et l'Association des abattoirs avicoles du Québec est signée le 28 janvier 1971. Cet accord est toutefois partiel. C'est en 1972 qu'une convention complète sera établie après avoir été soumise à l'arbitrage de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Mais déjà le nouveau contexte de production porte ses fruits : à 15½ cents la livre au moment où le plan conjoint entre en vigueur, le prix du poulet vivant à griller atteint 21,5 cents à la fin de 1972.



1972

La première assemblée annuelle du plan conjoint des éleveurs de volailles du Québec se tient à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe le 29 mars 1972.

Le premier guide de mise en marché voit le jour. La Fédération lance une campagne spéciale d'information pour favoriser l'utilisation de cet outil qui fournit une meilleure compréhension du règlement de quota et en facilite l'application.

1974

La Fédération des producteurs de volailles du Québec adopte l'appellation «Volbec».



1976

Après l'Office canadien de commercialisation du dindon en 1974, la Fédération participe activement à la création de l'Office canadien de commercialisation du poulet, qui sera officiellement créé le 6 décembre 1976.

Une période très difficile suit l'arrivée de l'Office durant laquelle les importations de poulet américain au Québec quadruplent, perturbant sérieusement les marchés locaux. Une approche à l'échelle canadienne est donc devenue urgente. Le partage donne au Québec une allocation de 206 millions de livres de poulet à griller et de 32 millions de livres de gros poulet (36% et 56% de la production canadienne).

81% des producteurs favorables au plan conjoint de la volaille

Le 6 janvier 1971, le journal **La Terre de chez nous** écrivait:

«Le Plan Conjoint des Producteurs de volailles du Québec a été adopté avec une assez forte majorité de 80.7%, le 23 décembre dernier, suite au dépouillement des bulletins par la Régie des Marchés Agricoles. Il entre officiellement en vigueur au moment de sa publication dans la première Gazette Officielle de Québec à paraître après le 23 décembre.

D'après le décompte des bulletins, la Régie a révélé qu'un total de 1,435 producteurs se sont prévalus de leur droit de vote, sur 1,999 qui étaient habilités à voter lors de ce référendum postal. [...] Le président de la Fédération des Producteurs de volailles du Québec, M. Roger Landry, était visiblement satisfait des résultats à l'issue du scrutin. Il a déclaré que cette décision des producteurs constitue une marque de confiance à l'endroit des administrateurs du plan et l'immense besogne qui reste à accomplir sera d'autant facilitée.»

Voilà comment les éleveurs de volailles ont répondu en 1970 à la situation difficile qu'ils connaissaient alors que la production n'était à peu près pas planifiée et que plusieurs d'entre eux connaissaient de grandes difficultés financières. En se dotant d'un plan conjoint, les éleveurs de volailles du Québec démontrent avec conviction leur volonté de s'organiser et d'améliorer leur sort. Ils y ont été guidés par Roger Landry, un homme convaincu et convaincant, qui assurera le succès des débuts de la Fédération alors que tout est à construire.

Un premier plan conjoint est en vigueur en 1971. Dès le départ, les éleveurs optent pour la mise en place de quotas de production de façon à stabiliser et à ordonner la mise en marché des produits de poulet et de dindon au Québec. La décision n'est pas facile à prendre car, d'emblée, chacun doit réduire de plus du tiers son niveau de production. L'effet escompté sera au rendez-vous. Les prix commenceront à atteindre des niveaux acceptables. Enfin, les éleveurs voient une lueur d'espoir.

Il reste maintenant à planifier la production au niveau canadien.



● Au dépouillement des bulletins de vote sur le plan conjoint des Producteurs de volailles du Québec – On reconnaît notamment autour de la table, dans l'ordre habituel, MM. Gilles Ledoux, Vice-président de la Régie des Marchés Agricoles du Québec, Benoit Lavigne, Président de la R.M.A., Joseph Chevrette, fonctionnaire à la Régie, Gilles Le Blanc, Secrétaire de la Régie, Roger Landry, Président de la Fédération des Producteurs de volailles du Québec, qui a suivi attentivement la compilation des bulletins, et Jean Godbout, membre de la Régie.

1978

Le comité des éleveurs de dindon est mis sur pied. Sa participation aux travaux de l'office national se fait dans l'harmonie tant sur les plans des critères d'allocation que des volumes négociés.

Dépouillement du premier vote sur le plan conjoint.

les années 80



Milieu des années 80



1982

Installée depuis ses débuts au 515, rue Viger à Montréal, la Fédération s'installe à la Maison de l'UPA qui vient tout juste d'être inaugurée à Longueuil.

Du poulet plus petit pour les chaînes de restaurants. Le marché de la restauration se développe et préfère le poulet de 1,9kg comparativement à celui de 2,1kg. Les éleveurs doivent réagir et Volbec répond aux exigences du marché. On peut lire dans *La Terre de chez nous* en 1988: «Depuis quelques mois, la Fédération oblige les producteurs à produire le quart de leur production à un poids moyen de 1,90 kilo. À ce poids, les poulettes peuvent être destinées au groupe Kentucky et les mâles desservent le marché des rôtisseries telles que St-Hubert ou Le Coq rôti.»

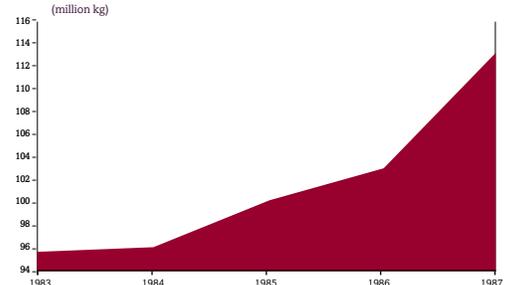


1983

La Fédération implante un mécanisme de vente de quotas par encan. Les encans sont dirigés par le président ou, comme sur la photo, par Serge Deschamps, le secrétaire. Cette pratique sera abandonnée en 1986.

La production québécoise de volaille s'accroît du tiers en cinq ans. Celle-ci est passée de 149 830 tonnes en 1983 à 199 273 tonnes en 1987. Les éleveurs et les transformateurs répondent ainsi rapidement à une évolution des goûts et des habitudes de vie des consommateurs pour qui le poulet et le dindon offrent des qualités de plus en plus appréciées: alimentation saine, facile à préparer et à prix abordable. Le dindon participe de façon significative à cette évolution observée dans l'ensemble du Canada.

Production de dindon 1983-1987



1989

Une nouvelle entente est signée entre la Fédération des producteurs et l'Association des abattoirs avicoles pour contrer l'écoulement de poulets vers l'Ontario. Des pratiques commerciales d'un abattoir ontarien entraînent en effet une escalade de primes offertes aux éleveurs qui délaissent ainsi les abattoirs québécois. Pour une période de six mois, les éleveurs s'engagent à maintenir leur lien avec leur abattoir et, en contrepartie, les prix seront ajustés au prix ontarien. C'est le début d'un plus grand rapprochement entre la Fédération des producteurs et l'Association des abattoirs avicoles.



L'office du poulet: toujours dans l'incubateur!

Les éleveurs de volailles sont rapidement confrontés à des débuts difficiles au sein de l'Office canadien de commercialisation du poulet. Créé en 1976 pour coordonner la gestion de l'offre à l'échelle canadienne, l'Office devient très tôt un lieu de tiraillements qui se poursuivront tout au long des années 80 alors que les provinces arrivent difficilement à s'entendre sur la répartition entre les provinces. Chacune veut en effet privilégier sa propre production au détriment d'un système ordonné de gestion de l'offre qui respecterait, entre autres, la part de marché historiquement prédominante du Québec.

Le secrétaire de la Fédération, Denis Jacob, écrit dans *La Terre de chez nous* du 6 mars 1980: «Selon l'accord fédéral-provincial, l'Office a pour but de mettre en place un système de contingentement national qui assure aux Canadiens la disponibilité de poulet en quantité suffisante et à un prix raisonnable pour le consommateur, le producteur et l'industrie en général. Voilà pour la théorie! Dans la pratique, les provinces ont une nette tendance vers l'autosuffisance.»

C'était en 1980. Même si des périodes d'accalmie surviendront, la situation demeure difficile tout au long des années qui suivent. Par exemple, en 1987, la Fédération décide de ne plus participer aux réunions de l'Office canadien tant que celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'accord fédéral-provincial sur la répartition des allocations. L'Ontario, en effet, vient de se voir allouer deux millions de kilos de poulet supplémentaires alors que les éleveurs du Québec font valoir que cette allocation supplémentaire devrait plutôt être partagée entre les provinces.

En 1990, le président de la Fédération, Rosaire Baril déplorera lui aussi la situation dans un éditorial paru dans le même journal le 3 mai 1990: «Leur gourmandise (des provinces) de vouloir à tout prix approvisionner exclusivement leurs consommateurs, en niant tout rôle au commerce interprovincial, risque non seulement d'effriter le membership de l'organisation, mais aussi de la détruire.»



DU POULET: toujours dans l'incubateur!

La situation du poulet est toujours aussi difficile. Les provinces continuent de vouloir privilégier leur production au détriment de l'Office national. Les tensions restent fortes.

C'est un coup d'arrêt des par... les mères... continuer... du dernier... attendus... des ministres...

Le système créé le... rive dans... d'indé... souligner... marquées... en place... leurs là le... à griller... du poulet à... et le souve... nances pu...

soit par la... but de fé... se struc... lents... a été mar... 'au début... l'intérêt a... est amor... ités appa... la réparti...

De plus, les délégués présents ont demandé la convocation d'une réunion de l'Office national, tenu au début de cette semaine pour ratifier cette décision et prendre toutes les mesures nécessaires au bon fonctionnement immédiat de l'Office.

En une heure, le 15 février l'Office est passé de trépas à... la vie. On dit que la peur est le début de la sagesse: il est vrai aussi que cet Office ne pourra pas toujours fonctionner avec la "technique du ressusciteur cardiaque"!

Pourquoi tous ces problèmes? Pourquoi ce malentendu? Simple... y a "un monde" entre d... théoriques et d'autre pa... ques. Pour parler en te... un Office national es... l'auto-suffisance? C'e... philosophie bien mal...

Selon l'accord féd... but de mettre en pl... ment national qui as... lité de poulet en q... sonnable pour le... l'industrie en géné...

Dans la pratiq... dance vers l'aut... d'autres agisse... connaître, les c... national condui... ce. Voilà pour li...

La difficulté... c'est ce que décidait la semaine dernière... l'Office canadien de commercialisation... du poulet, à 9 voix contre une.

Cette voix mécontente, c'est celle du Québec qui estime que si le pays a besoin de 2 millions de kilos supplémentaires de poulet, l'Office de commercialisation a le devoir de partager cette allocation supplémentaire entre les provinces, et non de l'attribuer à une seule province.

À la suite de cette décision que Volbec qualifie de brèche grave dans l'intégrité du système de gestion de l'approvisionnement, les signataires du Québec (Volbec, MAPAQ, Régie des marchés) ont convenu de s'adresser au Conseil de commercialisation des produits de ferme, afin de demander à cet organisme d'appliquer ses pouvoirs de surveillance et d'intervenir auprès de l'Office du poulet.

L'aile québécoise de l'Office estime que cet organisme ne respecte pas les...

Loi canadienne qui ne permet pas les restrictions de mouvements ou de commerce à travers tout le pays?

En somme, si on veut l'admettre, cet Office national devra fonctionner avec beaucoup de concession de part et d'autre car on ne s'est pas marié "pour le bon motif"! Le motif de l'Office, c'est de mieux gérer les approvisionnements canadiens: là-dessus on est d'accord en autant que cela fait l'affaire!!!

Tous les autres motifs sont secondaires quand ils ne sont tout simplement que des outils pour mieux gérer. Le contrôle des importations n'est pas une fin en soi, c'est un moyen essentiel pour planifier la production. L'émission de permis pour le... pas non plus une fin en soi... entre les... re.

appie... verne... promis... cana... faudra... ions en... tentaires

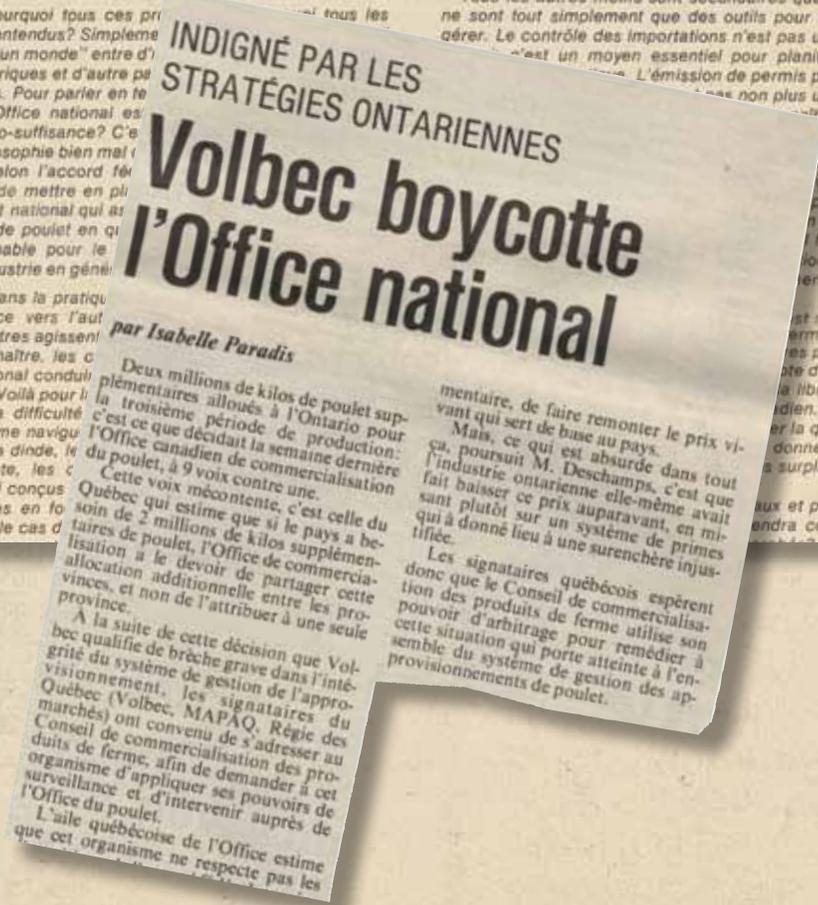
et simple... permettant... prévus... de par... la libre cir... dien. Enfin... er la quanti... donnée, ils... surplus qui

aux et provin... endra compte... compte

mentaire, de faire remonter le prix... vant qui sert de base au pays.

Mais, ce qui est absurde dans tout ça, poursuit M. Deschamps, c'est que l'industrie ontarienne elle-même avait fait baisser ce prix auparavant, en misant plutôt sur un système de primes qui a donné lieu à une surenchère injustifiée.

Les signataires québécois espèrent donc que le Conseil de commercialisation des produits de ferme utilise son pouvoir d'arbitrage pour remédier à cette situation qui porte atteinte à l'équilibre du système de gestion des approvisionnements de poulet.



1983

Le 14 avril 1983, la question de l'Office canadien de commercialisation du poulet était comme toujours à l'ordre du jour de l'assemblée générale de Volbec. Le président, Laurent Mercier, y signale les progrès significatifs de la gestion de l'offre à l'échelle canadienne. Toutefois, cette période d'accalmie sera de courte durée. Un an plus tard, il écrira: «L'Office canadien de commercialisation du poulet a à nouveau été au centre des débats. Tout au cours de l'année, l'existence d'un foyer illégal de production dans l'est de l'Ontario a occupé les discussions et affecté plusieurs décisions.»

Souffleuse à litière (1976).



Au jour le jour, il y a 40 ans

La vie quotidienne d'un aviculteur

LA VIE QUOTIDIENNE D'UN AVICULTEUR A BIEN CHANGÉ AU COURS DES 40 DERNIÈRES ANNÉES. LES ÉLEVEURS DU XXI^E SIÈCLE PEUVENT EN MESURER L'ÉVOLUTION AVEC CES QUELQUES RAPPELS D'UNE RÉALITÉ INCONNUE DES PLUS JEUNES.

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, un aviculteur possédait en moyenne deux à trois poulaillers contenant 4 000 à 5 000 oiseaux. Cet élevage était bien suffisant pour la somme de travail à accomplir sans l'aide de tous les moyens mécaniques et électroniques d'aujourd'hui. Tentons un petit retour dans le temps pour se remémorer, ou découvrir, la vie des éleveurs de volailles au Québec dans les années 70.

Les soins aux animaux

La journée commence vers 7h30 par une visite générale des bâtiments. Il s'agit de vérifier rapidement comment se porte l'élevage sur chacun des parquets. Le premier souci est l'eau. À cette époque, les conduites d'eau n'étaient pas munies d'un régulateur de pression et les risques de dégât étaient bien présents avec les boyaux de caoutchouc utilisés à cette époque. Pourquoi les bris arrivaient-ils surtout le samedi ou le dimanche matin...?

Les oiseaux avaient accès à l'eau dans des auges en forme de V, de huit pieds de longueur, qui devaient être lavées une fois par jour.

Pour ce qui est de l'alimentation des poulets, la moulée était versée manuellement dans les trémies à l'aide de sacs d'une capacité de 50 livres. On vidait ainsi 200 sacs à la fréquence de deux à trois fois par semaine. De quoi se garder en forme! Un truc bien répandu: l'aviculteur emplissait davantage les trémies le samedi après-midi pour s'éviter cette tâche le dimanche et avoir ainsi un peu de liberté.

Les vides sanitaires

À cette époque, il y avait quatre périodes (de 10 à 12 semaines) par année. Les vides sanitaires étaient donc moins nombreux mais, encore ici, réalisés manuellement.

Une fois les poulets sortis, l'écurage se faisait « à bras d'homme », à l'aide de pelles, sans aucune aide mécanique. La litière était ensuite soufflée dans le poulailler et étendue à l'aide de grattoirs en acier. La quantité de litière était alors plus grande, car la période d'élevage était plus longue et les oiseaux plus gros. Inutile d'ajouter que toutes ces tâches nécessitaient de la main-d'œuvre, il fallait prévoir trois à quatre hommes pour une journée complète.

Journée bien remplie

À la fin de sa journée, comme c'est toujours le cas de nos jours, l'aviculteur faisait une tournée des poulaillers pour une dernière vérification.

Sa journée se terminait ainsi après un bon huit heures de travail au cours desquelles il avait pu également recevoir la visite d'un représentant ou d'un spécialiste en aviculture. Rarement avait-il alors l'occasion de participer à une journée d'information technique. Ce ne sera plus le cas 40 ans plus tard.

Source : Denis Charrois, Côte-du-Sud

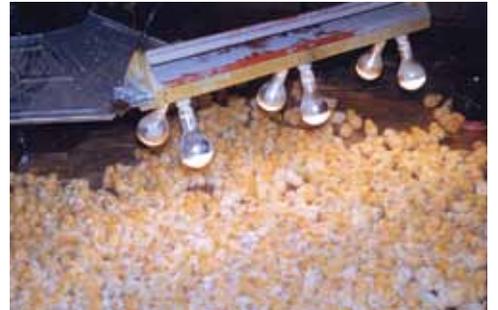


**Photos de la fin des années 50
avec des équipements que l'on pouvait
encore retrouver dans les années 70.**

Les équipements d'un poulailler étaient alors
bien rudimentaires.

Unité de chauffage au kérosène.

Chauffage d'appoint avec des ampoules électriques.





les années 90-00

Prendre son envol

Durant ses premiers vingt ans, la Fédération a mis en place ses premiers outils, défendu la place du Québec et connu une forte hausse de la consommation. Durant les années 1990 et 2000, elle poursuit son évolution avec autant de dynamisme et de détermination pour réaliser de grandes avancées dans plusieurs champs d'action. La Fédération prend son envol.

Les obstacles ne l'arrêtent pas. D'abord, au plan canadien, la guerre livrée par l'Ontario pour les parts de marché durera plusieurs années, mais les éleveurs québécois relèveront le défi. Ils proposeront une formule qui ralliera l'ensemble des provinces dans une entente historique. Sur le front international, devant les assauts contre la gestion de l'offre, la Fédération multiplie les interventions et les alliances stratégiques pour défendre un modèle apte à préserver la souveraineté alimentaire. Tout au long de ces années, inlassablement, des contacts sont établis au Québec, au Canada et à l'étranger. Des gains sont réalisés, mais la bataille doit continuer.

Outre ces grands enjeux, les éleveurs sont aussi des partenaires d'une industrie qui se veut de plus en plus intégrée et à l'écoute des besoins émergents des consommateurs. *Le Sommet sur l'agriculture*, en 1992, accentue la collaboration entre les divers acteurs de la filière avicole. Les retombées positives seront nombreuses et toucheront des domaines aussi divers que la recherche, la commercialisation et le développement de produits de niche.

Durant ces deux décennies apparaît également un intérêt grandissant pour la salubrité et la biosécurité à la ferme. La santé des oiseaux a toujours été au cœur des préoccupations des éleveurs de volailles du Québec et un ensemble de mesures et d'actions vont s'accroître au cours des années. Des programmes comme le PASAF (*Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme*) et le PSA (*Programme de soins aux animaux*) vont se déployer avec un appui constant offert à l'ensemble des éleveurs. C'est d'ailleurs au milieu des années 2000 que la Fédération adopte le nom de *Éleveurs de volailles du Québec* pour souligner leur attention au bien-être des oiseaux.

Sur le plan du marketing, comme on le verra plus loin, les outils se multiplient.

les années 90



1992

Le Sommet sur l'agriculture réunit les éleveurs, les détaillants, les transformateurs et les consommateurs. Il s'y crée une dynamique qui mène à la création de la *Table de la filière avicole* où naissent de nouvelles collaborations. En septembre de la même année, les dirigeants des Rôtisseries St-Hubert sont cordialement invités à visiter la ferme du président de la Fédération, Rosaire Baril.

Un nouveau programme d'aide à la relève entre en vigueur. Son financement est dorénavant basé sur la croissance des allocations plutôt que sur les ventes des quotas. En 2009, il sera révisé pour en actualiser les règles et continuer à favoriser l'approche de la ferme familiale.

1993

Le Fonds de recherche en santé avicole est officiellement créé grâce à un partenariat regroupant la Fédération, la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, l'Association des abattoirs avicoles du Québec et le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada.

1997



Les éleveurs de dindon du Québec participent à l'élaboration du manuel de salubrité développé par l'Office canadien de commercialisation du dindon. En 1998, les éleveurs de poulet québécois font de même avec le manuel de salubrité des Producteurs de poulet du Canada.



1998

Une Entente nationale sur l'allocation de production de poulet est adoptée par les dix provinces. Dorénavant, les provinces seront regroupées en trois grandes régions: Est, Centrale et Ouest. La Fédération joue un rôle clé dans cette entente. Dans les mois qui ont précédé, elle a proposé le nouveau système à l'Ontario d'abord et ensuite aux autres provinces, qui l'ont accepté. Aujourd'hui, le même système gouverne encore l'établissement des allocations canadiennes.

La Fédération et l'Association des abattoirs avicoles du Québec signent une nouvelle Convention de mise en marché du poulet. Elle contient, notamment, la garantie d'approvisionnement des abattoirs et confirme l'adoption du prix « Canada central » (mêmes prix aux éleveurs du Québec et de l'Ontario).

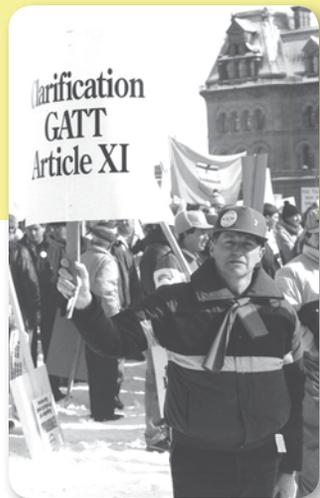
Le contrôle des importations menacé

En 1992, le Québec est l'initiateur d'une grande manifestation à Ottawa visant principalement la défense de l'article XI du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). L'article XI donne le droit de contrôler les importations, mais ce droit est désormais remis en question. Il faut réagir et la Fédération canadienne de l'agriculture se joint à l'UPA. Le 21 février, environ 20 000 agriculteurs québécois et canadiens participent à la manifestation.

Massés sur la colline parlementaire, les éleveurs de volailles du Québec et l'ensemble de leurs confrères démontrent avec vigueur à quel point ils tiennent au contrôle des importations pour le maintien de la gestion de l'offre au Canada. Ils visent ainsi à faire pression sur le gouvernement fédéral qui s'apprête à signer un accord qui nuirait aux cinq grandes productions agricoles sous gestion de l'offre (poulet, dindon, lait, œufs d'incubation, œufs de consommation).

L'article XI est en effet sur la corde raide dans le cadre des négociations entre les 108 pays qui participent alors aux négociations du GATT. Les quotas d'importation risquent d'être remplacés par des barrières tarifaires. Le Canada semblait alors vouloir faire volte-face et appuyer le projet.

Les pressions politiques menées par les éleveurs de volailles et le milieu agricole en général ont-elles porté des fruits? On peut le croire. Par la suite, en effet, le Canada s'est ravisé et a continué à appuyer le contrôle des importations. Toutefois, il s'est retrouvé isolé sur cette question, avec pour résultat que c'est plutôt les barrières tarifaires qui seront mises en place en 1994.



La Fédération aux négociations du GATT.

La gestion de l'offre est constamment menacée. On aperçoit Laurent Mercier et Serge Deschamps en route pour suivre de près les négociations du GATT à Bruxelles en 1990 et continuer à apporter leur appui aux représentants canadiens.

les années 2000



Vision 2000, un premier forum est organisé sur les perspectives de développement de l'ensemble de l'industrie avicole. La Fédération prend le leadership de ce forum au cours duquel les intervenants de toute la filière établissent les voies d'avenir à privilégier pour maintenir et renforcer la position concurrentielle du Québec.

À la suite du Portrait agroenvironnemental des fermes québécoises réalisé en 1999, la Fédération met en place son Plan d'action en agroenvironnement. Parmi les divers dossiers abordés, la Fédération se penche tout particulièrement sur le recouvrement des amas de fumier au champ pour lequel la réglementation est mal adaptée. Une rencontre de sensibilisation se tiendra en 2001 avec le ministre de l'Environnement, André Boisclair, à la ferme du président de la Fédération, Yves Baril. En 2009, de nouvelles dispositions du *Règlement sur les exploitations agricoles (REA)*, soumises pour consultation, autoriseront l'entreposage des amas de fumier au champ.



Le Forum sur les enjeux de l'industrie québécoise du dindon réunit tous les intervenants et conduit à un plan concerté de commercialisation.

Parmi les suites données à ce forum, les éleveurs de dindon décident de s'associer à Exceldor et à Olymel dans un *Fonds de commercialisation du dindon*.

2005



La Fédération est à l'origine de la fondation de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (ÉQCMA). Avec l'ensemble des intervenants de la filière avicole et grâce au soutien financier du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), la Fédération se dote d'un plan intégré de gestion en situation de crise. Une panoplie de moyens sera développée par la suite pour assurer l'efficacité des interventions (ex. ligne téléphonique de signalement, trousse, formation, simulations). Le dossier de la biosécurité est déjà bien actif à la Fédération. En 2003, les éleveurs de poulet avaient commencé à implanter le *Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF)*. Les éleveurs de dindon feront de même en 2007.

2007



Le nouveau nom de la Fédération est dévoilé à l'assemblée générale: ce sera dorénavant ÉLEVEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC.

L'organisation désire souligner ainsi l'importance du métier de ses membres qui, sur leur ferme familiale, sont sensibles aux besoins des consommateurs tout comme au bien-être de leurs oiseaux.

Accord-cadre de Genève: maintien de la gestion de l'offre

En 1995, le GATT a été remplacé par l'OMC (Organisation mondiale du commerce) qui poursuit le même objectif de réduire les barrières commerciales, et pour qui la gestion de l'offre représente un obstacle.

En 2004, la gestion de l'offre est encore une fois remise en question. Heureusement, elle est maintenue *in extremis* dans le cadre d'une entente signée à Genève par les 147 pays membres. Les pressions exercées réussissent en effet à faire retirer une clause qui prévoyait une baisse de tarifs hors contingent. Il s'agit d'un gain très important auquel la délégation du Québec contribue fortement par sa présence sur place et son appui aux négociateurs canadiens. La délégation est composée du président de la Fédération des producteurs de volailles du Québec et de tous les présidents des fédérations sous gestion de l'offre, de représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), ainsi que du ministère du Développement économique et régional et de la recherche du Québec.

La gestion de l'offre est donc maintenue en 2004, mais la pression pour une baisse des tarifs se poursuivra. À l'été 2008, Genève est encore une fois le théâtre d'intenses négociations; celles-ci achopperont, mais les dernières propositions laissent planer des possibilités de dumping de produits laitiers et avicoles étrangers sur le marché canadien.

Durant toute cette décennie, comme auparavant, les Éleveurs de volailles du Québec poursuivent leurs interventions, aussi bien au Canada qu'à l'échelle internationale. C'est dans ce contexte que la fédération organise en 2007, avec l'aide de la Coalition GO5 et de ses autres partenaires, le *Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire*. Cet événement mène à une déclaration officielle signée par une quarantaine d'organisations demandant au gouvernement du Québec d'assumer, avec le Canada, un leadership dans la promotion de l'exception agricole dans les règles du commerce international. En 2009, le même sujet fait l'objet d'un forum qui réunit une soixantaine de personnes déterminées à influencer l'issue des négociations à l'OMC en défendant le droit des peuples à la souveraineté alimentaire.



Pour assurer le maintien de la race Chantecler, un protocole d'entente est signé avec la Fédération de producteurs des races patrimoniales du Québec. Cette initiative s'inscrit dans la foulée des efforts déployés pour répondre à l'émergence des marchés de niche. Il en est de même des travaux amorcés en 2008 avec tous les membres de la filière afin d'évaluer la faisabilité de produire du poulet sans antibiotiques à grande échelle au Québec.



Au jour le jour, en 2010

La vie quotidienne d'un aviculteur

QUELLE EST LA RÉALITÉ QUOTIDIENNE D'UN AVICULTEUR EN 2010? L'ÉLEVAGE DE VOLAILLES A CONNU TELLEMENT DE CHANGEMENTS QU'IL SERAIT BIEN DIFFICILE POUR UN ÉLEVEUR DES ANNÉES 70 DE REMPLACER, DU JOUR AU LENDEMAIN, UN ÉLEVEUR DU XXI^E SIÈCLE.

Au moment où les Éleveurs de volailles du Québec fêtent leur 40^e anniversaire, les installations pour le poulet sont composées en moyenne de deux à quatre poulaillers contenant chacun 20000 à 30000 oiseaux. C'est, grosso modo, six ou sept fois plus important qu'au début des années 1970. Et tout ça est toujours réalisé à l'échelle familiale grâce à plusieurs développements techniques.

Les soins aux animaux

Comme il y a 40 ans, la journée commence par une inspection rapide des bâtiments. L'esprit d'observation de l'éleveur est toujours aussi important pour déceler toute modification dans le comportement des oiseaux. Ce qu'il voit et ce qu'il entend lui en disent beaucoup sur leur état de santé. Le bien-être animal est toujours une priorité.

La distribution de l'eau se fait maintenant automatiquement par des conduites munies de « tétines ». Ces conduites fournissent ainsi constamment de l'eau fraîche et, mobiles, elles peuvent être relevées au fur et à mesure de la croissance des oiseaux. Elles sont également munies de régulateurs pour en assurer une pression constante.

Biosécurité

Au cours des années 2000, des mesures de biosécurité et de salubrité se sont ajoutées au quotidien des éleveurs. Par exemple, avant d'entrer dans le poulailler, le changement de bottes est maintenant requis pour prévenir l'introduction de maladies aviaires. Dans le même esprit, l'éleveur doit toujours verrouiller les portes et limiter l'accès aux poulaillers aux personnes indispensables. Une foule de petites actions de ce type sont désormais nécessaires pour assurer un milieu de vie le plus sain possible.

La qualité de l'eau fait l'objet d'une attention régulière. Une analyse hebdomadaire vérifie le taux d'acidité et, une à deux fois par année, des échantillons sont envoyés à un laboratoire pour des tests plus élaborés.

Pour ce qui est de l'alimentation, la moulée est maintenant acheminée automatiquement jusqu'aux oiseaux. La moulée est d'abord livrée en vrac par camion d'où elle est déchargée dans des silos. De là, elle est transportée à l'aide d'une vis sans fin jusqu'aux soigneurs où se nourrissent les oiseaux. Fini le transport des sacs de grains! L'aviculteur doit maintenant s'assurer que le système fonctionne adéquatement.

Les vides sanitaires

Avec six périodes par année, l'intervalle entre deux lots s'est réduit. Il n'y a que 10 à 15 jours pour la vidange de la litière, le nettoyage et la préparation des poulaillers.

Les vides sanitaires sont maintenant réalisés comme suit. Une fois les poulets sortis, l'écurage des parquets se fait avec un minitracteur. À l'extérieur, une chargeuse dépose le fumier dans un camion qui le transporte dans un bâtiment conçu à cette fin (d'où il sera livré comme engrais à des producteurs agricoles). Ensuite, en conformité avec le PASAF, il y a le dépoussiérage, le lavage du poulailler avec une laveuse à pression, et une désinfection. Enfin, une ou deux fois l'an, on peut aussi appliquer un insecticide.

La litière est livrée par un camion équipé pour la souffler dans le poulailler. Elle est ensuite étendue avec un minitracteur et une épanduse rotative, puis égalisée avec un grattoir d'aluminium.



Journée bien remplie

En 2010, un aviculteur qui possède un élevage de 40000 poulets travaille en moyenne 60 heures par semaine pour réaliser sa besogne normale. Cela inclut évidemment ses tâches de gestionnaire à la tête d'une entreprise qui requiert continuellement son attention. Il y a aussi la possibilité, plus fréquente de nos jours, de participer à des journées d'information technique en plus de colloques provinciaux.

Source : Denis Charrois, Côte-du-Sud

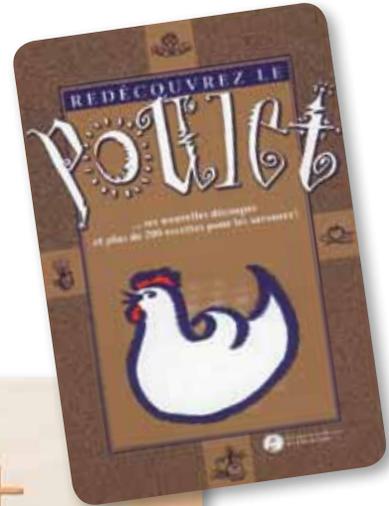
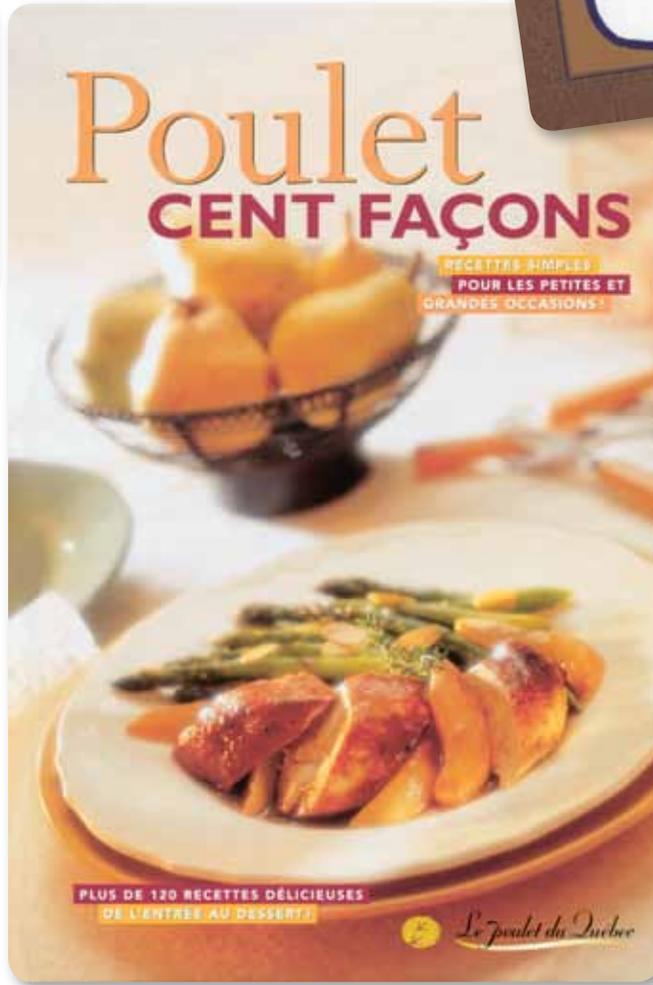
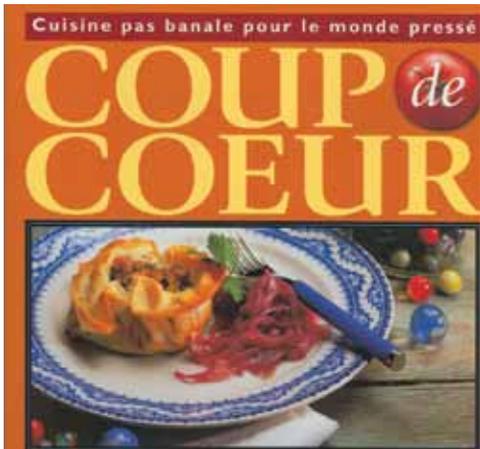


La distribution de l'eau se fait à l'aide de conduites munies de « tétines ».

Le bien-être animal est bien servi par le contrôle en continu de la ventilation, du chauffage et de l'éclairage.

Changer de bottes avant d'entrer dans le poulailler fait partie des mesures de biosécurité.

Un minitracteur est maintenant utilisé pour effectuer les vides sanitaires.





Achetez notre volaille!

Publicité et promotion
des débuts jusqu'aux années 90

LA PROMOTION DE LA VOLAILLE EST
UNE PRIORITÉ TRÈS TÔT DANS L'HISTOIRE
DE LA FÉDÉRATION.

Dès 1972, le Service de promotion, nouvellement créé, établit des ententes avec le ministère de l'Agriculture et l'Association des abattoirs avicoles du Québec pour réaliser la campagne *Le Festival de la volaille*. La campagne battra son plein à l'automne 73 avec l'utilisation d'une panoplie de moyens: grands médias électroniques et imprimés, participation à diverses émissions de radio et de télévision, promotion directe auprès des détaillants, sans oublier les 30 000 exemplaires des fascicules *L'art d'apprêter le poulet au Québec* et *L'art d'apprêter la dinde au Québec*. On le constate: il s'agit d'un départ « sur les chapeaux de roues » pour la nouvelle fédération et son service de promotion.

En 1976 apparaît l'identification BECDOR pour tous les produits de la volaille. Encore une fois, les abattoirs « sont dans le coup » et apposent le sigle sur leurs emballages de poulets et de dindons. Une campagne est alors conçue pour donner de l'impact à la nouvelle identification et c'est le père Gédéon qui sera le premier porte-parole. Une figure éminemment sympathique et connue de tous. Il n'y a pas à dire, les éleveurs font vite la preuve qu'ils savent y faire en matière de promotion de leurs produits!

D'autres campagnes suivent dans les années 80 et 90. Madame Dominique Michel nous disait à la radio en 1986: « Je préfère le dindon ». On se souviendra peut-être aussi du slogan *Le poulet, c'est drôlement bon!* utilisé dans les années 90, et que l'on a vu partout et même sur les écrans projetés dans le métro de Montréal.

Dès 1972 et tout au long des années qui ont suivi, l'approche promotionnelle comprend un nombre impressionnant de moyens mis en œuvre. Ainsi, à l'utilisation des médias grand public, s'ajoutent des opérations de relations publiques dans des expositions et salons divers, des formations données par des techniciens formateurs, des publications de toutes sortes s'adressant à divers publics, ou encore des moyens très ciblés comme ces 500 000 sachets d'assaisonnement distribués en 1993, ainsi que le bulletin d'information créé pour le secteur des hôtels, restaurants et institutions.

Et le public répond bien avec une augmentation continue de la consommation du poulet et du dindon.



Achetez notre volaille!

Publicité et promotion
des années 2000



DURANT LES ANNÉES 2000, LES EFFORTS DE PROMOTION ET DE PUBLICITÉ S'ACCROISSENT ENCORE DAVANTAGE, LES NOUVEAUX MÉDIAS SONT MIS À CONTRIBUTION ET LES ÉVQ VOIENT LEURS EFFORTS ENCORE UNE FOIS RÉCOMPENSÉS. MAIS, AVANT TOUT, UN NOUVEAU NOM EST ADOPTÉ.

Fait prédominant, c'est en effet durant cette décennie que la Fédération change de nom pour devenir les Éleveurs de volailles du Québec. L'annonce en est faite à l'assemblée générale annuelle en 2007. Ce changement représente un tournant majeur et c'est l'occasion de créer une nouvelle identité visuelle tant pour l'ensemble de l'organisation que pour les deux marques génériques: *Le Poulet du Québec* et *Le Dindon du Québec*.

Cette stratégie marketing vient donner encore plus de visibilité à ces deux marques génériques qui, par ailleurs, sont déjà bien connues. C'est en effet le cas du poulet, par exemple, qui fait l'objet de la campagne publicitaire *Le Poulet du Québec, bien élevé* depuis 2005. Cette campagne prendra de l'ampleur au fil des années et elle est toujours bien présente au moment où les éleveurs célèbrent leur 40^e anniversaire.

La promotion du dindon s'accroît aussi durant les années 2000 alors qu'une batterie de moyens est mise en branle, dont la campagne de publicité *Les mardis dindon, j'adore!* Il y aura également des programmes de relations publiques, des commandites d'émissions de grande écoute avec organisation de

concours, brochures, fascicules, etc. Il faut signaler en outre que, sur le plan de la commercialisation, le *Fonds de commercialisation du dindon* est mis à profit par Exceldor et Olymel qui créent de nouveaux produits et font la promotion du dindon.

Comme on le voit, dans le domaine du marketing comme dans les autres domaines, la fédération favorise une action concertée et elle crée des alliances. C'est le cas aussi du Conseil du Poulet du Québec qui a été créé en 2004. Composé d'Olymel, d'Exceldor, des Rôtisseries St-Hubert, de PFK Québec, des ÉVQ ainsi que de Scores pendant quelques années, le Conseil signera au fil des ans plusieurs campagnes de relations publiques, de publicité et de promotion qui feront valoir les qualités de l'élevage du poulet au Québec.

Au chapitre des nouveaux médias, on assiste à une entrée en force en 2001 avec la mise en ligne du site Internet lepouletduquebec.qc.ca. Le site, qui comprend au départ une section pour le dindon, connaît une popularité qui ne cessera de grandir. En 2010, près de 60 000 personnes le visitent chaque mois et l'infolettre hebdomadaire est transmise à environ 90 000 consommateurs et professionnels de l'industrie. Soulignons aussi que, en même temps que le site est mis en ligne, la fédération crée, avec de nombreux partenaires, un outil multimédia pour mieux faire connaître les étapes de production et de transformation de la volaille. Le cédérom s'intitule *De la ferme à la table*.

Viande santé, la volaille rejoint une préoccupation de plus en plus présente dans la population. Cet atout, déjà mis en valeur dans les années 90, est repris avec tout autant de succès dans les années 2000. La Fédération publiera trois livres de recettes, soit *Poulet cent façons*, *Coup de cœur* et *Sainplement bon!* qui recevra en 2003 le Prix d'excellence de Cuisine Canada, médaille de bronze.

À la fin de la décennie, les statistiques canadiennes montrent que le poulet demeure la viande la plus consommée au Canada avec plus de 31kg par personne et une part de marché qui est passée de 29,6% en 2000 à 34% en 2009. Quant au dindon, sa consommation par habitant a augmenté de 7% tandis que sa part de marché passait de 4,3% à 5,1% durant cette même période. En comparaison, la consommation de bœuf, de porc et de veau a chuté au cours des 10 dernières années.



Sans gras, un filet est plus mignon.

le Dindon
Mince alors!

DindonAuMenu.ca

Pas shish kebab, chiche en gras.

le Dindon
Mince alors!

DindonAuMenu.ca



poulet
du Québec
Bien élevé.

dindon
et dinde

dindon

Le Dindon du Québec
Le choix santé
est choisi par la famille.

poulet
du Québec
Bien élevé.

Club recettes

le poulet du Québec

poulet



poulet

Savourez le Poulet du Québec

JUUDI 25 NOVEMBRE 2004 / LE JOURNAL DE M

Le Conseil du poulet veut en finir avec les mythes

Les producteurs de volailles, les transformateurs Fleming d'Oymel et Excedior ainsi que PFK et les Rôtisseries St-Hubert s'unissent pour faire la guerre aux légendes urbaines qui circulent sur l'élevage des poulets.

MARCHE FURNIVER

Même si les ventes de poulet sont bien, le nouveau «Conseil du poulet du Québec» veut en finir avec les mythes et les fausses rumeurs qui entourent la production avicole.

«Nos conditions d'élevage sont parmi les meilleures en Amérique du Nord», a affirmé au *Journal de Montréal* le président du Conseil, Christian Durbin.

Au moyen, notamment, de campagnes publicitaires, la coalition veut à démentir les fausses rumeurs de poulets élevés en cages et d'hormones dans la nourriture. «Ça fait plus de 40 ans qu'on n'utilise plus d'hormones. D'ailleurs, elles sont interdites depuis 1973», souligne M. Durbin.

notre ailleurs M. Charvet. Les rôtisseries St-Hubert, qui servent 100 000 poulets par semaine, sont surtout préoccupées par la qualité des poulets. «On veut être le coq de queue de l'industrie», a lancé José-Claude Durbin, président des comités «il faut standardiser comme on le fait en France».

Le Conseil du poulet du Québec sera jure juré le 25 novembre 2004.

Les 100 poulets du Québec sont élevés en cages et d'hormones dans la nourriture. «Ça fait plus de 40 ans qu'on n'utilise plus d'hormones. D'ailleurs, elles sont interdites depuis 1973», souligne M. Durbin.

«On est sur la ligne de front avec les clients. Et plusieurs se posent des questions sur les méthodes d'élevage», explique Martin Charvet, vice-président, exploitation au Québec.

«Quand on travaille chez Kentucky on se fait souvent demander si ceci ou cela est vrai», dit-il.

POPULAIRE, LE POULET!

- Le poulet est la viande la plus consommée au Canada
- La consommation a augmenté de 80% depuis 20 ans
- Augmentation prévue



Le poulet du Québec, un poulet bien élevé!

Une grande partie de la viande de poulet que nous consommons au Québec est produite en Amérique du Nord. C'est pourquoi elle est considérée comme étant plus saine et plus sûre que celle produite ailleurs.

Le poulet du Québec est élevé en cages et d'hormones dans la nourriture. «Ça fait plus de 40 ans qu'on n'utilise plus d'hormones. D'ailleurs, elles sont interdites depuis 1973», souligne M. Durbin.

Les Québécois peuvent avoir confiance dans le poulet du Québec!



le Conseil du Poulet



Pour vos petits poulets d'amour, nous choisissons le poulet du Québec.

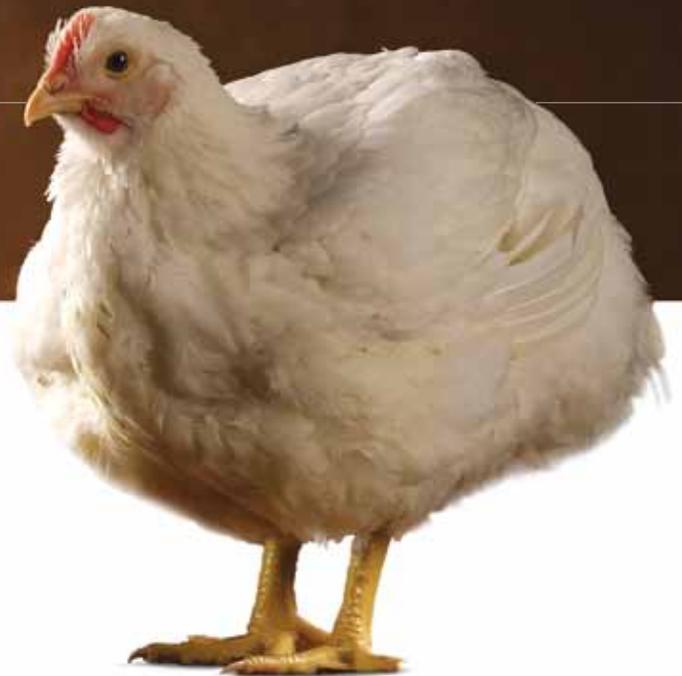


Choisissez le poulet du Québec!

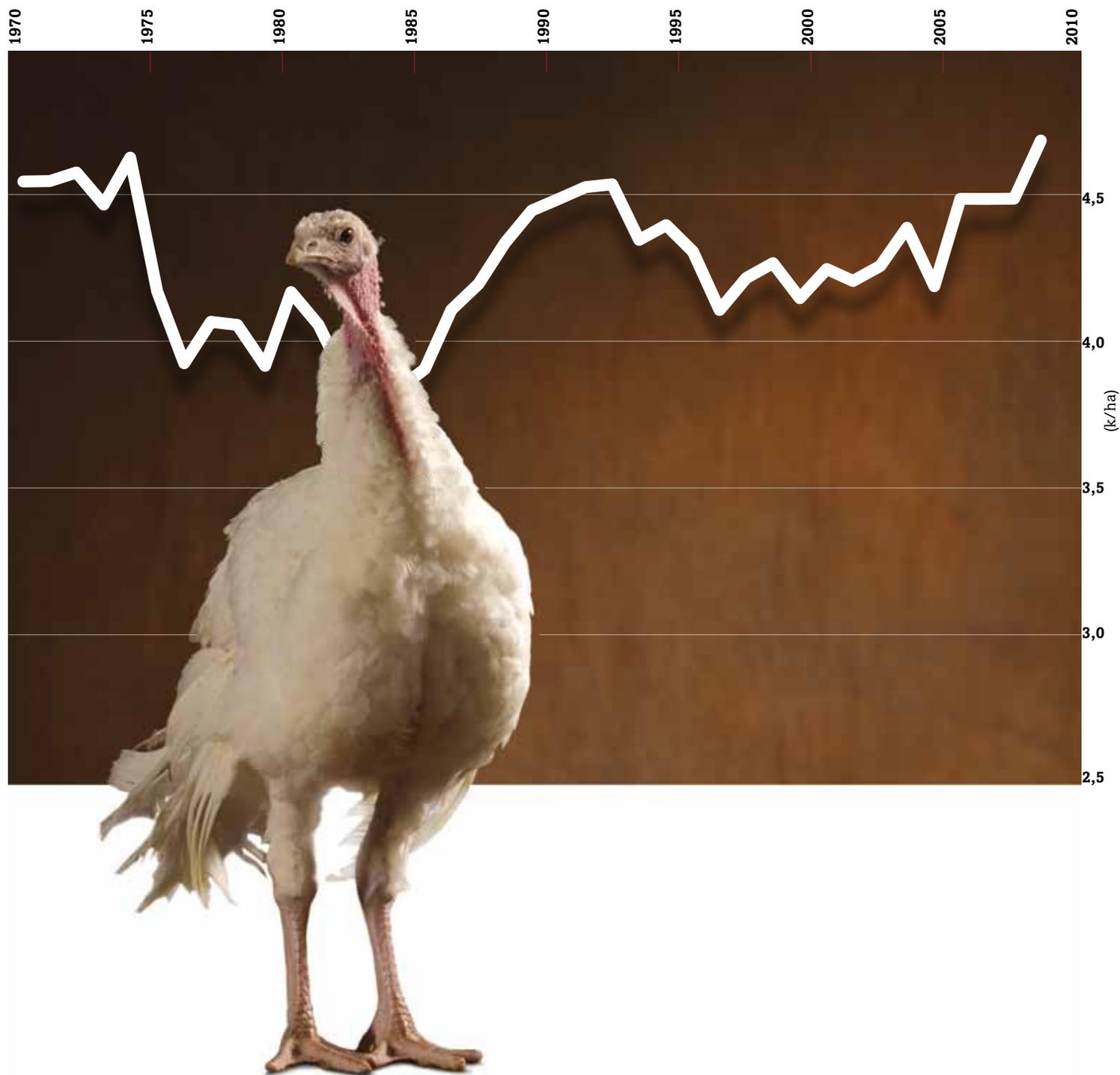


Le Québec a son Conseil du poulet

Évolution de la consommation de poulet par habitant au Canada 1970-2009

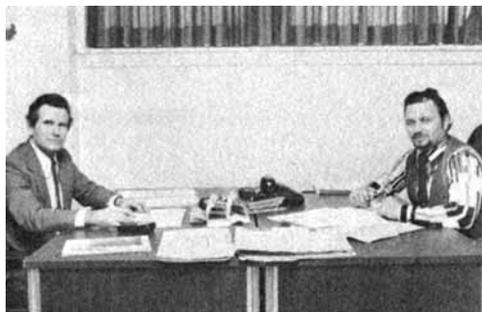


Évolution de la consommation de dindon par habitant au Canada 1970-2009



Au service de tous les éleveurs de poulet et de dindon du Québec!

1976



Le personnel en 1976

Inspecteurs-vérificateurs

Georges Dupont

Léo Roy

Directeurs de services

Henri-Louis Gagnon

Serge Deschamps

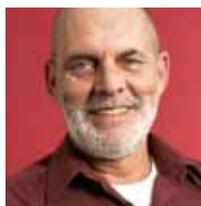
Cécile Dion

Secrétaires

Danielle Trudel

Nicole Henri

Renée Gagné



2010

Les secrétaires et directeurs généraux



Le personnel en 2010

Direction générale et administration

Marcel Coulombe, directeur général adjoint et responsable du Service contingentement
Claire Duhamel, commis-secrétaire-réceptionniste
Pierre Fréchette, directeur général
Sylvie Grenier, secrétaire
Réjeanne Halde, secrétaire administrative
Mélanie Savard, adjointe à l'administration
Thi Bich Thu Tran, technicienne comptable



Marketing et communications

Monique Daigneault, agente de publicité et promotion
Christian Dauth, directeur
Cong-Bon Huynh, chef-cuisiner formateur
Christiane Jetté, adjointe administrative
Marylène Jutras, agente de communication



Affaires économiques et programmes

Dany Provençal, directeur

Programmes à la ferme (PASAF et PSA)

Nathalie Robin, agente de formation

Contingentement

Ginette Beaudry, commis
Élaine D'Adamo, responsable de l'intégrité des données
Chantal Fortin, coordonnatrice
Maryse Gagnon, responsable des guides de production
Louise Garon, responsable du secteur dindon
Lina Peterkin, responsable des transferts et des bilans
Odile Putod, secrétaire



Vérifications, inspections et enquêtes

Jean-Louis Berthiaume
André Poitevin
Léo Roy



Les secrétaires et directeurs généraux

Maurice Mercier (1970-1975)
Denis Jacob (1976-1980)
Serge Deschamps (1981-1989) (1992-2001)
Claude Lussier (1990-1991)
Pierre Fréchette (depuis 2002)



1975

Maître **Pierre Brosseau**, avocat, offre ses services aux Éleveurs de volailles du Québec depuis 35 ans.



2010

Comment ne pas saluer ces 40 années d'histoire?

Avec savoir-faire et détermination, les éleveurs de volailles du Québec ont mis sur pied une organisation forte. On doit reconnaître, en effet, la valeur de toutes ces réalisations qui, inlassablement, ont ponctué leur histoire. « 40 ans à bâtir notre futur », peuvent-ils dire avec fierté.

Dès le début des années 70, ils prenaient, de main de maître, le contrôle de leur destinée, puis ils ont marqué l'évolution de l'ensemble de la production à l'échelle canadienne malgré des difficultés récurrentes. Très rapidement, ils sont devenus des partenaires de premier plan pour l'ensemble de l'industrie. La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec signalait en 2007 que leurs initiatives « [...] sont impressionnantes et démontrent la volonté des administrateurs de la Fédération de travailler en concertation avec les intervenants concernés pour affronter les défis actuels et assurer la pérennité de l'industrie ». Rassembleurs, catalyseurs, les éleveurs de volailles du Québec sont au cœur d'une industrie majeure au Québec et au Canada.

Mais il y a d'autres enjeux, comme on l'a vu. À l'échelle mondiale, des intérêts commerciaux font constamment pression pour retirer aux Canadiens et aux Québécois le système de gestion de l'offre qu'ils ont bâti. Voilà le plus grand défi des éleveurs de volailles du Québec : défendre leur modèle agricole.

Pourquoi le défendre? Parce que l'ensemble des productions sous gestion de l'offre a fait ses preuves, et continue de le faire chaque jour, que ce modèle sert bien à la fois les consommateurs, les éleveurs et tous les intervenants de l'industrie. Il préserve également un mode de production agricole à échelle humaine. En un mot, il sert bien la société québécoise et canadienne. Pour les éleveurs de volailles du Québec, d'un point de vue plus large, chaque pays doit être en mesure de définir ses politiques agricoles et alimentaires pour éviter de devenir vulnérable aux fluctuations des prix et de la disponibilité des aliments. Voilà l'objectif et l'enjeu : la souveraineté alimentaire.

Cette cause est plus que légitime et, bien entendu, les éleveurs ne sont pas seuls. Les gouvernements québécois et canadien ont donné leur appui formel et une grande mobilisation se construit depuis quelques années avec plusieurs organisations mondiales de production.

Une chose est certaine, les éleveurs se sont taillé une place de choix dans l'aviculture canadienne et dans le milieu agricole en général, et tout est en place pour affronter le défi : maintenir en place notre plan conjoint et la gestion de l'offre.

Rendez-vous au 50^e anniversaire!



Documents consultés

Monographies

DUPONT, David. *Une brève histoire de l'agriculture au Québec*, Montréal, Fides, 2009, 227 pages.

ROY, Jean-Baptiste. *L'histoire de l'aviiculture au Québec*, Québec, ministère de l'Agriculture, Gouvernement du Québec, 1978, 142 pages.

Publications

Le Bulletin des agriculteurs, 1988 à 2008.

Bulletin d'information *Provoqué*, 1990 à 2009.

Rapports annuels des Éleveurs de volailles du Québec, 1971 à 2008.

La Terre de chez nous, 1969 à 2000.

Remerciements

Cet album-souvenir doit beaucoup à plusieurs personnes et organisations qui ont généreusement collaboré à son contenu.

Nous tenons à témoigner notre reconnaissance en particulier à messieurs Rosaire Baril, Denis Charrois et Serge Deschamps qui ont communiqué leur riche expérience de l'histoire des éleveurs de volailles du Québec. Le travail de recherche a aussi été grandement facilité par la collaboration de *La Terre de chez nous* et par le personnel bienveillant du Centre de documentation de l'Union des producteurs agricoles.

Enfin, un grand nombre de photos nous ont aussi été fournies gracieusement.

Nos remerciements à :

Éleveurs

Denis Charrois
Roger Leblanc
Dominique Martel
François Mercier

Autres collaborateurs

Centre d'archives publicitaires
Centre de documentation, UPA
Direction Communications et Vie syndicale, UPA
La Terre de chez nous
Les Producteurs de poulet du Canada
Les Rôtisseries St-Hubert ltée
Maurice Mercier
Olymel

Équipe de réalisation

Idée originale

Réseau *Communication Tandem*

Recherche, concept et rédaction

Richard Meloche

Coordination

Marie Beaubien

Conception graphique

McKay + Couture

Impression

Sisca - solutions d'affaires

Production

Service du marketing et des communications
des Éleveurs de volailles du Québec
Christian Dauth, directeur
Marylène Jutras, agente de communication